

# COMPOSITION DES JURYS DE SÉLECTION

MASTER

Campagne 2025 – 2026

## LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- VU** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, et D. 612-36-2 ;
- VU** les statuts de l'Université de Tours ;
- VU** la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- VU** la délégation de signature du Président de l'université aux vice-présidents en date du 12 décembre 2024 ;
- VU** la proposition de composition des jurys formulée par la Directrice de L'U.F.R. de Pharmacie,

## DÉCIDE

### Article 1 : Désignation des jurys de sélection

Les demandes d'admission en Master pour l'année universitaire 2025–2026 sont examinées par un jury composé des personnes désignées ci-après :

### MENTION SCIENCES DU VIVANT

#### M1 Parcours Management des bioproductions

Président :	Marc CLASTRE
Membres :	Laurence DOUZIECH-EYROLLES Jillian MARC Cyril POUPET

### Article 2 : Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

**Article 3 : Ex cution**

Le directeur g n ral des services est charg  de l' cution de la pr sente d cision.

Fait   Tours, le 7 janvier 2025

Pour le Pr sident de l'Universit  et par d l gation,  
La Vice-Pr sidente en charge de la formation

  


St phanie CARREZ